

ABONNEMENT

Par année \$3.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.50
Edition Hebdomadaire \$1.00

Administration et Rédaction,
524, RUE SUSSEX.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne, . . . \$0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine 0.06
Une fois la semaine 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès. 50

La Société de Publications,
PROPRIÉTAIRE.

SOUSCRIPTIONS GÉNÉREUSES

MM. Booth et Perley, nos grands
commerçants de bois, viennent de
se signaler par un grand acte de
charité. L'un et l'autre ont sous-

crit la belle somme de \$1000 pour
venir en aide aux incendiés de Hull.
Inscrivons les en tête du tableau
d'honneur.

Le "roi de la Gatineau" a sou-

crit \$500, tout comme M. Bronson.
Si l'on a songé que nos hommes
publics sont appelés à donner, pres-

que chaque jour de l'année, pour
mille fins à eux seules connues, la
souscription du député du comté

d'Ottawa fait honneur à son grand
cœur.

Les souscriptions les plus élevées
sont ensuite de \$50 et de \$25. On
en trouvera la liste dans nos colon-

nes.

La charité publique ne doit pas
se ralentir. Les besoins sont im-

menses et pressants. C'est bien en
pareil cas que celui qui donne
promptement donne deux fois.

Est-ce que les autres villes du
Canada ne tendront pas une main
généreuse aux habitants de Hull

dans leur infortune.

M. GLADSTONE ET LE CANADA

Hier, M. Gladstone proposait la
seconde lecture de son fameux bill
du Home Rule. Détail intéressant,

il s'est appliqué à justifier sa me-
sure par le succès des libres insti-

tutions du Canada.

Quelques-unes des paroles de M.
Gladstone méritent d'être recuei-

lles : "Quant au fait, a-t-il dit, que
l'autonomie de l'Irlande serait une
menace pour l'unité de l'Empire, je

dois rappeler à la Chambre qu'on
a employé le même argument
quand il s'est agi d'accorder le

et les autres se rébellèrent. Je me
rappelle avoir entendu O'Connell
s'écrier, au cours du débat sur le
Canada, en parlant de Papineau, le

chef des canadiens français : "Ce
"cas est tout à fait le cas de l'Ir-

lande, sauf cette différence que
"l'agitateur a un "O" (eau) à la
"fin de son nom au lieu d'être au

"commencement."

Ces paroles de M. Gladstone
sont très justes. Autant

la coercition nous avait rendu
inobéissants, autant la liberté fait de

nous des sujets loyaux et dévoués
à l'Angleterre. M. Gladstone ne
pouvait assurément invoquer un

exemple d'un à propos plus saisis-

sant que celui qui est offert par le
Canada. Avec lui, nous croyons
que le Home Rule renouvellera les

prodiges qu'il a opérés ici, et qu'il
résoudra le grand problème d'une
Irlande heureuse et prospère. Il

est malheureux que les hommes
d'Etat anglais ne se soient pas con-

vaincus plus tôt de cette vérité.

SECOURS POUR HULL
(Dépêche spéciale)
Québec, 11 mai 1886.

Le gouvernement provincial a
résolu de demander à la législature

de voter \$1000 en faveur des incen-

diés de Hull. Il aurait été heureux

de faire davantage si l'état des
finances l'eût permis.

DANS LA CAPITALE

Personnel
L'honorable M. Chapleau était
assez bien pour pouvoir assister à la

séance du parlement.

et il se charge de leur faire par-

venir. Hier c'était leur tour, de-

main ce peut-être le nôtre. Donnons

à ceux qui demandent, demain nous

pourrions être dans la même néces-

sité.

Omission
Nous avons omis involontaire-

ment les noms de MM. Chas Des-

jardins et P. H. Chabot, qui ont

manifesté, dans de jolis discours,

jeudi soir à l'Institut leur sympathie

pour M. Laperrière, le futur coion

du Témiscanigou.

Le Carnaval
Des costumes magnifiques pour-

ront à être obtenus pour le prochain

carnaval, au Patinoir à Roulettes

"Royal," moyennant 50 centimes

seulement. Ce prix comprend le

costume, les patins, l'admission et

le droit de patiner. Ne l'oublions

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 10 Mai.)

La séance est ouverte à trois heures.

M. DICKSON soulève une question de

privilege. Il proteste contre l'accusa-

tion sur la division suivante. Pour 88,

contre 83.

Sir John MACDONALD dit que les brefs

pour une élection dans le comté d'Hal-

dham ne seront pas ceux que les

listes électorales sous l'opération de

la nouvelle loi soient prêtes, sans qu'il

soit parvenu à l'Institut leur sympathie

pour M. Laperrière, le futur coion

du Témiscanigou.

Le Carnaval
Des costumes magnifiques pour-

ront à être obtenus pour le prochain

carnaval, au Patinoir à Roulettes

"Royal," moyennant 50 centimes

seulement. Ce prix comprend le

costume, les patins, l'admission et

le droit de patiner. Ne l'oublions

Courrier de Montréal

La Ligue du Sacré Cœur compte ac-

tuellement dix mille membres.

La corporation a fait planter hier quel-

ques arbres sur la Place Saint-Louis.

La municipalité de Sainte-Cunegonde

doit bientôt être éclairée à la lumière

électrique.

Le cadavre Recorder a été clos, toute

la journée hier, au Cour de Police et

sera fermé à onze heures.

M. Robt D. Donville, du Séminaire de

St-Joseph, dit qu'il a vu l'abbé de Mi-

colet, à l'occasion de la fête de la

Sainte-Trinité, hier matin, tous les

prisonniers pour

être libérés.

M. Arthur Globensky, de la société

Globensky et Poirier, a formé une

autre société légale avec MM. Saint-

Pierre et Bussières.

Le fameux Maloney vient d'ouvrir

une nouvelle maison de jeux dans la

"Le meilleur est le meilleur Marché."

EN CONSÉQUENCE, ALÉXIS CHÉZ

Pittaway & Jarvis

PHOTOGRAPHES SUPPLÉMENTAIRES

DE HULL.
CHAUSSURES !!
Hurrah !
des rues
et DUKE.

jours en mains un
de chaussures
de Souliers de tra-
u'il vendra à sa ri-

services d'ouvriers
dont la main d'ou-
be ailleurs.

Chicago un as-or-
chaussures d'un
et dont l'élégan-

confection de ses
matériaux possi-
eux qui laissez-
vies à leur pleine

bles.
raisons ci-dessus,
intelligent de Hull
era à lui accorder
eillant patronage
e gratifié par le

ment tous.
AR FORTIN,
le et Duke, Hull.

es Maisons.

re recevoir un

UXELLES

ERIE
d'acheter.

ampbell,
RNOR.

RECUES

OO
papier

t.
et de tous

BERT

RE.
IE, OTTAWA.

AUX
EMPS

u, un grand
PEAUX dans
t à des prix

ou, Parap-
ames, etc.
spectueusement

TE,
idéau

INA,
chez School-

u, Ottawa.
ionner et poser
s et de toutes
moules, et plus
ments dans les
che, Rideaux,

és. Une visite

INA,
ttawap., Hull.

NEAU
AN
éricain,
Montréal.

oyagent tout
ble est toujours
promesses et plus
toute heure
à cet établisse-
s vins, liqueurs

RIENDEAU,
Propriétaire.

rant "Dony-
ux chambres à
meublées et très
meubles, qui
mesieurs, qui
17 courant. On
t. DAN RICE,
rue Sussex.

LEGISLATURE DE QUEBEC

LE BUDGET

(Suite et fin)

EXERCICE 1885-86

On comprend, M. le Président, que l'état des recettes et dépenses pour l'année courante n'indique pas à quel chiffre elles s'éleveront à la fin de l'année; à certaines époques de l'année, les dépenses, sont considérables et les recettes peu importantes, et ce n'est qu'à l'expiration de l'exercice que l'on peut établir le bilan. Toutefois, je suis convaincu que c'est avec satisfaction que cette Chambre apprendra que pendant la période de l'exercice courant écoulé, nos revenus ordinaires excèdent nos dépenses ordinaires.

ESTIMATION DES RECETTES POUR 1885-87

J'en viens, maintenant M. le Président, à l'estimation des recettes et dépenses pour le prochain exercice. Cette estimation, naturellement, peut ne pas se réaliser à la lettre, car il est impossible de prévoir au juste ce qui peut arriver; mais je soumetts cet état, quant aux prévisions se réalisent, quant aux recettes et aux dépenses.

Les estimations des recettes et dépenses ne varient guère d'année en année et on pourrait se contenter d'en mentionner le chiffre; mais en les donnant en détail, on peut constater les changements qui se sont opérés d'année en année et on peut comparer le chiffre des recettes encaissées avec celui de l'estimation et constater ainsi si les prévisions se sont réalisées. Voici donc l'état que je soumetts :

Subside fédéral en vertu de l'acte de la Confédération. \$ 829,262 80
Autre par l'acte de la Confédération pour le gouvernement de la province. 70,000 00
Subside additionnel en vertu de l'acte de 1854. 127,460 68
Intérêts sur le chemin de fer Q. M. O. et C. 119,700 00
Dons sur fonds en dépôt. 55,459 32
\$1,801,872 80

UNE NOUVELLE LOI DE LICENCES

S'il m'eût été possible, j'aurais soumis à la législature un nouveau projet de loi concernant la vente des liqueurs spiritueuses; mais il s'est écoulé si peu de temps que le prononcé du jugement du Conseil Privé de la rentrée des Chambres, que j'ai été empêché d'entreprendre la tâche de rediger les lois qui s'appliquent à cette branche de commerce. Quant à modifier la loi, il faut le faire d'une manière aussi parfaite que possible, et pour cela il faut du travail et du temps. Si donc l'acte fédéral des clauses qui ont été dévotées par le Conseil Privé, lesquelles, cependant, devraient être insérées dans la loi provinciale, de manière à rendre cette loi aussi efficace que possible.

Suivant moi, dans les villes et les villages importants, le nombre de licences pour la vente de liqueurs spiritueuses devrait être diminué et le prix des licences devrait être augmenté. Une autre question importante, c'est de savoir si la vente des liqueurs spiritueuses ne devrait pas être prohibée dans les épiceries et si l'on ne devrait pas adopter des mesures plus sévères au sujet de ces prétendus restaurants qui, le plus souvent, ne sont que de simples buvettes, mais pas des établissements où les voyageurs peuvent prendre leurs repas.

LA LOI DE TEMPÉRANCE

La loi Scott, a été adoptée en tant de comités, ce qui aura, probablement, pour effet de diminuer le nombre de licences qui seront accordées par le gouvernement provincial. Quant à moi, je n'ai aucune objection à ce que la loi Scott soit adoptée, pourvu qu'il n'y ait pas de mesures pour la faire observer; mais je crois qu'il y a plusieurs endroits où se vendent de boissons qu'autrefois et, malheureusement, les fonctionnaires préposés à cette loi ne peuvent mettre en vigueur la loi concernant la vente de liqueurs spiritueuses et, tandis que la loi Scott diminue nos revenus, le mal qu'elle voudrait faire disparaître, me semble plus que jamais. S'il y a des démarches auprès du gouvernement fédéral au sujet de la loi Scott, je ne puis dire que ces démarches aboutiront ou non.

TERRES DE LA COURONNE

J'évalue les recettes de ce département à \$700,000 et je suis sûr qu'il y aura un excédent. Le bois pour les fins de construction se faisant de plus en plus rare à l'étranger, il n'y a pas de doute que le Canada lui, qui peut en fournir, aura répondu aux besoins du commerce; donc, les prix hausseront.

Parlons maintenant des dépenses pour l'administration de la justice.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

et les revenus provenant de cette source sont comme suit :
Timbres judiciaires. \$175,000 00
Timbres d'enregistrement. 16,000 00
Honoraires judiciaires autres que les timbres. 7,500 00
Fonds des bâties. 14,000 00
Entretien des prisonniers. 10,000 00
Ecole de réforme, Montréal. 5,000 00
Garde des prisons. 4,000 00
Honoraires du grand conseil de la Cour, Québec. 1,000 00
Amendes. 1,000 00
Palais de justice de Montréal. 5,000 00
Soit un total pour la justice de. \$238,500 00

Je n'ai aucun doute que cette estimation est à peu près exacte et qu'il n'y aura pas de différence marquée dans les chiffres à l'expiration de l'exercice. Je continue :

Il y a lieu de croire que ces différents items ne sont pas exagérés et que les estimations se réaliseront.

s'acquitter de cette obligation et, c'est d'autant plus étonnant qu'il en coûte certainement plus à ces municipalités de prendre soin, elles-mêmes de ses infortunes.

Loyers des édifices publics. 1,000,000
Revenu casuel. 1,500,000
Contributions au fonds de pension. 5,000,000
Intrants et édifices judiciaires et autres. 30,000,000
Sur prêt aux incendies de Québec. 500,000
Divers sur le prix de vente du Q. M. O. 375,000,000
Eonds d'emprunt municipal. 100,000,000

Si on ajoute à cela le remboursement de \$4,000 par l'Asile de Beauport et de \$4,500 de l'Asile Saint Jean de Dieu, nous arrivons à un grand total de \$3,083,022,80.

ESTIMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ANNÉE COURANTE

Avant de passer aux dépenses de l'année courante, je déposerai certaines estimations supplémentaires des sommes requises pour compléter le présent exercice financier, soit pour pourvoir à l'insuffisance de certains crédits, soit pour faire face à certains dépenses imprévues. Ces estimations supplémentaires s'évaluent à \$50,561,17 et en voici le tableau :

Législation—Salaires et dépenses contingentes y compris impressions, reliure, etc. \$12,136 17
Gouvernement—Salaires (augmentation) d'après un arrêté du Conseil soumis à la Chambre en ses derniers. 75 00
Administration de la justice—Administration provinciale dite. \$ 8,000
Ecoles de réformes. 15,000—23,000 00
Agriculture—Ecole vétérinaire. 1,500 00
Travaux et édifices. 2,000 00
Bilia—Pour l'installation des deux Chambres de la législature. 2,000 00
Divers—Secours aux pêcheurs des comtés de Gaspésie et Bonaventure. 2,000 00
Conseil d'hygiène centrale. 4,000 00
Service d'enregistrement. 5,000—11,000 00
Chemins de fer—Inspection des chemins de fer en 1884, 1885, 1886 et partie de 1883. 850 00
\$50,561 17

DEPENSE DE L'EXERCICE 85-87

J'en arrive à l'estimation des dépenses pour l'exercice qui s'ouvrira le 1er juillet 86. On remarquera, en comparant la dépense prévue pour le prochain exercice, avec les crédits demandés pour l'exercice courant, que j'ai inclus dans ces derniers, les estimations supplémentaires de la dernière session, de même que celles introduites dans la présente session pour couvrir les besoins auxquels il n'avait pas été pourvu l'an passé dans différents services. Le crédit affecté à la législation pour l'an prochain est de \$20,740 dont \$20,000 ont déjà été votés et dont il reste à voter \$152,945, ce qui accuse une augmentation de \$25,198,83 dans ce service. Cette augmentation s'explique par les dépenses des élections prochaines auxquelles il nous faut pourvoir.

A l'article du gouvernement civil la somme requise est de \$183,929 et la loi qui le reste à voter \$44,420, soit \$4,355 de moins que pour l'exercice courant.

Il est assez probable que dans les crédits supplémentaires de l'exercice courant, ce chef une somme additionnelle pour correspondre aux besoins qui se font sentir dans mon département ainsi que dans les autres départements. Si un tel supplément n'est pas éloigné ou nous pourrions opérer une révision des appointements des fonctionnaires publics, et dans certains cas opérer une augmentation pour les services rendus.

Sous le chef de justice, qui comprend la police, les écoles de réforme et d'industrie, la somme requise est de \$183,929 et la loi qui le reste à voter \$44,420, soit \$4,355 de moins que pour l'exercice courant.

Les honorables députés voudront bien remarquer que j'ai compris dans le crédit de la prochaine année, les dépenses pour les écoles industrielles et de réforme qui jusqu'à présent étaient comprises dans les dépenses générales pour institutions de charité. Cette année et à l'avenir elles seront comprises dans les dépenses de l'administration de la justice et de la charité et cela en vertu du désir exprimé par cette Chambre à sa dernière session.

Les dépenses pour l'administration de la justice sont très considérables et pesent lourdement sur les revenus provinciaux, beaucoup plus que dans toutes les autres provinces où les municipalités ont le droit de voter sur les fonds directs de la province.

Nous arrivons ensuite aux dépenses pour l'administration de la justice, les institutions littéraires et scientifiques, les arts et manufactures.

Le montant demandé pour ces divers services est de \$392,858 comparé à \$368,785 pour cette année, soit une diminution de \$24,200. Les crédits pour l'éducation supérieure de \$75,410 pour les écoles communales de \$170,000, les écoles dans les municipalités pauvres de \$6,000, les écoles normales de \$42,000 et celles pour les instituteurs d'un des les mêmes, qu'antérieurement. Quelques crédits à d'autres institutions ne sont pas prévus et il faudra affecter des crédits plus considérables pour le bureau de santé que ceux votés à la dernière session. Cela réduit d'autant le montant des crédits votés pour les services que nous venons de mentionner.

Viennent ensuite les dépenses pour l'agriculture, l'immigration, le rapatriement et la colonisation.

Le crédit demandé pour ces divers services est de \$164,315 et sur ce montant \$166,315 sont à voter, \$2,000 l'ayant été antérieurement. A la dernière session le crédit voté était de \$280,003,74, soit une différence en faveur de l'année prochaine de \$115,688,74. Cela dépendant du montant des dépenses pour l'entretien des écoles de colonisation.

me ainsi que ceux des divers services ici mentionnés sont fournis à cette Chambre par les municipalités, par quelle s'y rendent. Le coût pour le parachevement des édifices du parlement est évalué à \$54,529 dont \$4,000 déjà votés; celui du palais de justice à \$73,700 dont \$4,000 déjà votés. Le coût de la construction du palais de justice à Québec en y comprenant celui des appareils à l'eau chaude et du mobilier excède de beaucoup le montant mentionné dans les prévisions budgétaires. Cela est dû à certains changements faits dans les plans depuis que le contrat a été donné de cela au vu de mettre l'édifice à l'épreuve du feu. Au moins \$100,000 en sus de dépenses impossibles au district de Québec seront requises pour terminer l'édifice.

Les ventes, chauffage et ameublement; il y a \$105,773,24 de demandes de moins que le montant voté pour cette année.

Vient ensuite l'item pour les institutions de bienfaisance :

Pour les asiles d'aliénés à Beauport, Saint-Jean de Dieu et Saint-Ferdinand d'Halifax \$250,000 sont requises, et pour divers autres asiles charitatifs, \$37,770, en tout \$287,770 dont \$10,000 déjà votés tout comme l'année dernière.

SERVICE DIVERS

Cet item comprend les dépenses en rapport avec le dépôt des terres, le fond de pension de la Gazette Officielle, licences et les dépenses contingentes en général, dépenses qui seront de \$20,811. De ce, qui \$15,000 ont déjà été votés, le résultat : \$29,822,40 de moins sur la somme votée pour l'année courante.

LA DETTE PUBLIQUE

Le montant de l'intérêt du fonds de réserve en rapport avec la dette publique, est estimé à \$1,065,820,31, ce qui constitue une augmentation de quelque chose comme \$250,000 sur les dépenses prévues pour l'exercice courant. J'ai cru devoir pourvoir aux intérêts qu'il devra être payés si nous n'avons pas eu de succès dans la nécessité de faire des emprunts temporaires durant l'année prochaine.

LES CHEMINS DE FER

J'estime à \$254,000 la somme qui sera requise pour fins de chemins de fer. De ce montant il faudra voter \$54,000 vu que \$200,000 ont déjà été placés à la disposition du gouvernement. Ainsi que j'ai déjà dit, il est impossible de faire une estimation exacte de ce qui sera requis pour fins de chemins de fer, vu que nous ne savons pas encore quel sera le nombre de milles construits par les compagnies de chemins de fer subventionnés durant l'année. Le montant à être payé dépendra de l'ouvrage fait. Tout ce que nous pouvons faire est de nous tenir prêt à payer les subsides à mesure qu'ils seront gagnés.

Après ce que je viens d'exposer, il m'appert que j'ai estimé les recettes du prochain exercice, laissant de côté \$8,500, somme à laquelle j'estime le remboursement à compte par les propriétaires des asiles, à \$3,083,122,80 et que les dépenses prévues s'éleveront à \$2,499,603,75, ce qui accuse une différence en faveur des recettes estimées de \$1,145,129,25. Il ne faut pas croire que je m'attends à un surplus si considérable sur les opérations de l'année à venir, qu'il y aura des estimations supplémentaires pour les dépenses ordinaires qui devront survenir qui diminueront de beaucoup la balance.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

M. l'Orateur, avant que cette Chambre ne se réunisse de nouveau, les électeurs de la province auront exprimé leur opinion sur la conduite des députés, qui siègent ici ce moment. Je me permets de vous adresser à la manière dont les affaires du pays ont été conduites. Il ne m'appartient pas d'exprimer une opinion sur ce que sera le résultat des élections, mais il me paraît hors de propos d'exprimer une opinion sur la manière dont les luttes électorales ont été conduites; chacun devra juger pour soi, non seulement quant au parti qu'il devra voter, mais aussi quant à la manière la lutte devra être conduite.

J'ai confiance dans l'intelligence générale de notre population, et son désir de voir le mieux pour le pays. Les élections de l'année prochaine, qu'il y aura beaucoup de changements dans le personnel de cette Chambre, nous pouvons avoir raison nous y attendre, vu que nous sommes en présence de candidats qui, uniformément, produisent un pareil résultat. Il est bon que les électeurs aient à certains dates périodiques l'occasion d'exprimer leur opinion sur les affaires du pays et ceux qui les représentent dans la législature de cette province, et j'espère qu'ils montreront de la sagesse dans leur choix de candidats et de leurs représentants intelligents, capables de comprendre les besoins du pays et de légiférer de façon à satisfaire les besoins des hommes qui ont le droit de les représenter et qui les serviront indépendamment des biens de parti qui ont jusqu'à présent trop divisé notre peuple.

LA PROSPÉRITÉ DU PAYS

Comme beaucoup d'autres pays, le Canada a passé par une phase de dépression commerciale, mais nous avons moins souffert que beaucoup d'autres parties du monde et je suis heureux de constater que les affaires ont une perspective beaucoup plus brillante qu'elles n'avaient ces années dernières. Nous avons toute raison de croire que nous aurons une augmentation de nos richesses dans notre province et dans tout le Canada. Le gouvernement s'est efforcé de faire ce qu'il était possible de faire, dans les limites de ses ressources, pour ouvrir nos terres publiques à la colonisation, au moyen des chemins de fer et des chemins de colonisation, aidé et appuyé par les gouvernements étrangers.

Je plains confiance dans la prospérité de notre province comme dans celle de la confédération. Nous avons des ressources naturelles illimitées qui ne sont pas encore développées et des ressources inconnues et auxquelles nous ne songeons pas qui attendent d'être découvertes, examinées et développées au moyen de capitaux sagement placés, ce qui ne saurait manquer de profiter aux générations à venir. L'étendue de nos pêcheries est illimitée, nos mines de houille, dans l'est et dans l'ouest, ne font que commencer à être connues, appréciées et exploitées avec avantage, on est en voie d'ouvrir nos mines d'or et, si elles sont exploitées avec intelligence, elles rapporteront bientôt de bons profits au capital et au travail et serviront à employer nos manufactures de diverses sortes ont déjà pris une importance à laquelle on ne s'attendait pas, il y a quelques années. Nos richesses de la bourse et de la ferme de fer dans toutes les parties du pays ont progressé avec une rapidité sans exemple dans aucun pays du monde, en égard à notre population, ainsi qu'à nos manufactures. Nos ressources agricoles ne font que commencer à être appréciées; l'élevage du bétail pour l'alimentation de nos marchés et l'exportation quoique assumant de proportions qui font honneur à nos cultivateurs, n'est encore que dans son enfance.

L'industrie et le développement de la fromagerie a pris un développement remarquable pendant ces dernières années et commence à fixer l'attention de nos agriculteurs sur les profits qu'on peut retirer de ces importantes branches d'industries. Notre com-

merce avec les pays étrangers prend une extension de plus en plus grande, et la marine marchande du monde entier n'est pas à dédaigner. Notre système d'instruction publique grandit dans toutes ses branches et devient de plus en plus apprécié par le peuple.

LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Le parachevement du chemin de fer Canadien du Pacifique aura une grande influence sur le développement de la prospérité du Canada en gros et en petit. Ce ne peut manquer d'y participer. Quand on considère le nombre comparativement restreint de notre population, l'immensité du territoire à traverser par le chemin de fer Canadien du Pacifique, d'un océan à l'autre à travers le continent et le parachevement en si peu de temps d'une entreprise aussi colossale, est certainement méritoire et nous devons nous féliciter de voir que nous avons accompli.

Les pays d'Europe ne peuvent faire autrement que de sentir que leurs descendants au Canada, les plus favorisés et les plus riches de nos enfants, ont accompli ce que nous avons accompli. L'industrie, de l'éducation et des beaux arts assignent de droit au Canada une place parmi les nations les plus favorisées et les plus dignes de l'admiration et de l'égalité avec les vieux pays d'Europe, en ce qui regarde la civilisation, l'avancement dans la culture intellectuelle, l'énergie et l'esprit d'entreprise dans toutes les carrières de la vie, et que même dans les arts et les sciences, quelques-uns des nôtres n'ont pas à craindre de se rencontrer avec les nôtres. Les produits de nos manufactures d'Europe, en ce qui regarde la civilisation, l'avancement dans la culture intellectuelle, l'énergie et l'esprit d'entreprise dans toutes les carrières de la vie, et que même dans les arts et les sciences, quelques-uns des nôtres n'ont pas à craindre de se rencontrer avec les nôtres.

L'INSURRECTION DU NORD-OUEST

Dans mon dernier discours sur le budget, j'ai constaté que "dans ce pays nous n'avons pas le fabriqueur partout." Je pensais alors, alors que je fais allusion à la rébellion qui a éclaté dans les territoires de l'Ouest et que les populations des provinces de l'Ouest sont obligées de payer la force pour réprimer l'insurrection dans l'Ouest. Je m'entends pas entrer dans la question de savoir si l'insurrection avait été évitée si nous n'avions fait allusion à la force pour réprimer l'insurrection dans l'Ouest. Je m'entends pas entrer dans la question de savoir si l'insurrection avait été évitée si nous n'avions fait allusion à la force pour réprimer l'insurrection dans l'Ouest.

Je me réjouis de la perte de beaucoup de vies précieuses, de temps et de propriété; mais je suis sûr que les provinces de l'Ouest, qui ont été si longtemps en possession de la paix, ne retourneront pas à l'état de guerre, et qu'ils sont retournés en temps de paix comme en temps de guerre. Ils méritent le respect, l'estime et l'amour de leurs concitoyens. Honneur, donc, à nos volontaires, soldats comme officiers; ils vivent dans le cœur de notre peuple et espérons que d'ici longtemps ils auront la chance de servir dans une pareille occasion de faire appel à leurs services.

LA QUESTION IRLANDAISE

Le parlement et le peuple anglais considèrent et discutent actuellement avec anxiété des mesures de la plus haute importance, affectant la prospérité et le bonheur de ce grand nombre de concitoyens vivant de l'autre côté de l'Atlantique. Il ne m'appartient pas de discuter ces questions; mais on me permettra d'exprimer l'opinion que nous aurons sur ce sujet. Je suis sûr que les Irlandais, en conciliant les différends qui existent dans le peuple, à produire et à propager la bonne entente d'un bout à l'autre de l'empire.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,
Tableaux à l'huile Anglais, Français et Allemands,
Aussi, toutes sortes de peintures, Caires en peluche, et de canevas pour tableaux.

McDOUGALL & CUZNEI

Le us ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIÈRE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIÈRES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & CIE., CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boite 68, 24 Pev 1883

W. A. ARMOUR, 482 rue Sussex.

Royal Studio-SALLES D'ART

98 Rue, Wellington

Photographies Cabinet.

2,001 douzaine, et elles sont richement montées.

Photographies de raquetteurs

Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.

VOUES

De toutes les parties du Canada. Cadres, Albums, Statues, Ouvrages Japonais.

ABAT-JOUR

De fantaisie, faits à ordre, au plus court délai.

Venez voir nos Curiosités Mécaniques.

Royal Studio.

Visitez les Abellés du Parlement.

Tapis, Tapis, Etc

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

OTTAWA.

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS R CHERCHES CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs, vins et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brissot Ayala, Chateau-d'ay, F. H. Mumm, Char treuse, Kummel, Benédicte, Eau-de-Vie Morasko, Vermouth, Torino, Cura-Coe-Gin, en fûts et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importées et Canadiennes

On les trouve également, effets divers à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. MCKAY, Propriétaire.

Ottawa, 5 Déc. 1884

Nouvelle ligne d'Omnibus.

Pour l'accommodation du public d'Ottawa, un Omnibus partira tous les jours de la semaine et le dimanche aux heures suivantes :

Heures de départ. Retour. Prix

Quittera Le pont Billing se rendra aux carrières Robillard. 6 am. 7 am. 10p

Coin des rues Rideau et Sussex, se rendra au Cimetière. 8 am. 9 am. 10c.

Do do do 10 am. 11 am. 10c.

Do do do 2 pm. 3 pm. 10c.

Coin des rues Rideau et Sussex, se rendra aux carrières Robillard. 4 10 pm. 6 pm. 10c.

DIMANCHE.

Coin des rues Rideau et Sussex, se rendra aux carrières Robillard. 12 pm. 6 pm. 25c.

Bill-à vendre à la douzaine.

JOSEPH VEUILLEUX, Propriétaire.

17 Avril

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez.

McDOUGALL & CUZNEI

Le us ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIÈRE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIÈRES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & CIE., CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boite 68, 24 Pev 1883

W. A. ARMOUR, 482 rue Sussex.

NOUVELLE LISTE

CHAPEAUX

WOODCOCK.

Chapeaux Canton. Chapeaux Milan. Coupeux Broad. Chapeaux G. Rob. Chapeaux Chip. Chapeaux Noir. Chapeaux Brun clair. Chapeaux non. Chapeaux Drab. Chapeaux Brans. Chapeaux Broad uni. Chapeaux de fantaisie. Chapeaux pour jeunes gens et gens de petite taille. Chapeaux pour les vieux et les personnes de haute taille. Chapeaux de toutes formes et couleurs et de tous prix.

Le célèbre magasin de Modes.

39 RUE SPARKS.

NOUVEAU MAGASIN

DE PEINTURE et TAPISSERIES

50,000 Rameaux de Tapisseries de divers genres, viennent d'être reçus par le soussigné. Ces Tapisseries, nouvellement importées, sont toutes de nouveaux dessins, et se vendent à des prix très modérés.

Peintures, Huiles, Pinceaux. Blanchisseries, Vernis, etc. ASSORTIMENT COMPLET.

Peintures délavées, prêtes à poser, de toutes les couleurs.

No. 108 Rue Rideau, Vis-à-vis le magasin de T. Birket.

J.-Bte. DUFORD.

16 avril 1-86-3m

PORTRAITS

GRANDE REDUCTION

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par doz.

CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex

Coin de la rue Rideau.

OTTAWA.

P. S.—Satisfaction garantie.

SITUATIONS VACANTES

à centin du mot chaque insertion.

ON DEMANDE 20 femmes pour travailler à bon salaire. S'adresser au Magasin de Chiffons, 257 rue Cumberland.

ALEX. DACKUS, Gerant

30 mai 1886-2X.

ON DEMANDE deux commis d'expérience chez A. C. LAROSE, 49 et 51 rue Sussex.

A vendre ou à louer

Une excellente maison, 299 rue Théodore. S'adresser à M. Elie Tassé, 635 rue St Patrick.

CARTES D'AFFAIRES

HULL

Les Diles.

LE LISTE
DE
PEAUX
DE
COCK.

DE
DE
DE

FEUILLETON DANIELLE

Cette idée obtint l'assentiment d'Octave et de sa mère ; mais Danielle en conçut une sorte d'effroi ; toute tremblante, elle ballottait quelques excuses qui ne furent pas acceptées, et un domestique fut expédié aux Glaciers.

— Attendez-vous la harpe pour commencer notre concert ? demanda madame Grandchamp. Je vous prie, quand il s'agit pour moi d'entendre de belle et bonne musique, je déteste les retards.

Ainsi, ma chère nièce, vito une ouverture, ou je fais cabaler, comme on dit à Paris ! La jeune marquise obéit ; elle entama la sonate pathétique, cette magistrale composition avec une ampleur et une pureté qui eussent fait honneur à plus d'un artiste de bonne réputation. Salves d'accords retentissantes de notes précipitées, tout un feu d'artifice d'harmonie jaillissant sous ses mains avec une remarquable aisance et un étonnant cécité. Mais ce fut attendu vainement, dans tout ce bruit pour ainsi dire lumineux, un éclair de sentiment, une électrique vibration de l'âme. L'oreille était surprise, étonnée, séduite, mais le cœur restait calme et froid. L'inspiration du maître était rendue dans sa lettre, non dans son esprit.

— Elle a des doigts de fée, murmura Octave, mais ce n'est qu'une main de statue.

— Enthousiasmée, madame Grandchamp embrassa Léonie avec effusion ; elle déclara que Liszt et Thalberg ne lui eussent pu offrir un plus grand plaisir.

— C'est du prestige ! dit ensuite Danielle avec une admiration sincère : j'en suis éblouie.

Léonie fut moins sensible à ces hommages qu'au silence obstiné que gardait Octave. Impatiente, elle se tourna vers lui comme pour protester son opinion. A cette nuette mise en demeure, sous peine de manquer aux lois de la plus stricte politesse, il lui fit un signe de la main. Il ne le fit cependant qu'avec de malicieuses restrictions, autant pour battre un peu en brèche l'assurance de la pianiste que pour venger Daniel des airs protecteurs de la marquise.

— C'est éblouissant, en effet, dit-il, et je ne vois qu'une chose à reprendre : dans tout cela, c'est le choix du morceau. En général, les sonates font valoir la dextérité des doigts plus que les qualités de cœur. Ah ! si j'étais femme et musicienne, elles n'auraient pas mes préférences.

Léonie ne fut pas dupe de cet artifice de langage. Elle comprit fort bien que c'était moins à la composition qu'à l'exécution qu'elle adressait le reproche de manque de sentiment. Elle tressaillit de dépit, se mordit les lèvres, et dédaigna de répliquer. Vivement contrariée par les critiques aigres-douces de son fils, madame Grandchamp s'efforça d'en détourner l'effet sur l'esprit de sa nièce ; elle déclara péremptoirement que ce qu'elle venait d'entendre était parfait de tous points, et qu'il fallait ne pas s'y commettre pour y reprendre.

— Comme elle achevait, la harpe entra au salon, et Octave, la prenant des mains du domestique, alla la placer lui-même devant Danielle, qu'il essaya d'encourager du regard ; mais elle n'en fut que plus intimidée. Elle supplia qu'on la dispensât de jouer. Madame Grandchamp fut inflexible. Alors, recueillant toutes ses forces, la jeune fille tira de sa harpe quelques accords pleins de gravité, puis elle commença la mélodie des Sources, délicieuse élévation de la vie humaine qui chante d'abord une espérance, soupire ensuite un regret, exhale parfois un remords. Rien de plus pénétrant que ces accents, tantôt gais comme le gazouillement d'une fauvette, tantôt plaintifs comme la voix d'un cerf qui brame, tantôt grondeurs comme le sifflement d'une bête d'hiver. Ah ! la harpe est vraiment habile à exprimer toutes les sensations du cœur, et c'est une injustice de notre siècle de la condamner à la solitude et à l'abandon ! L'œil rêveur, mais calme, le corps penché, mais immobile, Danielle interprétait les divers sentiments de la mélodie avec une expression d'autant plus étonnante, que rien dans son attitude ni dans son jeu ne venait à l'effet. Elle contenait un contraire, son âme, et son exécution était parfaite en s'efforçant de ne l'être pas.

Madame Grandchamp et son fils avaient de l'admiration et des larmes dans le regard, mais Léonie se montrait indifférente et distraite. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

— C'est fort joli, dit-elle d'un ton de froide politesse. Ma tante a raison, mademoiselle, vous avez du talent. Vous possédez surtout ce qui est le plus précieux, le sentiment. Ce fut elle cependant qui la première prit la parole pour complimentier Danielle.

leur que je vous ai donnée ! c'est la plus jolie du bouquet de Danielle.

Léonie ballottait une excuse assez brève ; elle ne laigna pas se baisser, est sortit du salon, suivie de sa tante, Octave ne fit qu'un bond, il ramassa le camélia brisé, le plaça silencieusement à sa boutonnière.

Danielle avait vu ce mouvement, un flux de sang courut sous l'épiderme de son front ; elle se hâta de ranger sa harpe dans un angle du salon et fit quelques pas pour rejoindre madame Grandchamp.

— Danielle ! Danielle ! je vous aime ! Elle poussa un cri étouffé et voulut s'enfuir ; Octave l'arrêta d'un geste suppléant.

— Ah ! reprit-il avec exaltation, ne m'accablez pas de votre indifférence ou de votre colère ! ne m'écrasez pas comme cette pauvre fleur que je tiens mourante sur ma poitrine ! Par pitié ! un peu d'espoir ! un peu d'amour !

Danielle rassembla tout son courage par un effort suprême, et répondit d'une voix résolue : — Jamais ! jamais ! Puis elle sortit du salon en dévorant des larmes.

Le soir même Léonie écrivit à son frère, le vicomte de Kernartin. Vici ce que contenait sa lettre :

— Mon cher Léon, " Je me hâte de te jeter quelques lignes " à la poste. Mes impressions sont assez " curieuses pour que je te les communique " au plus vite. Je ne te parlerai pas du " Nèlhouët, une propriété bourgeoise, assez " confortable, mais sans caractère, qu'on " ose appeler un château. Je ne te dirai " pas un mot des campagnes d'alentour, " qui me paraissent insignifiantes. Tu " sais d'ailleurs que les idylles et les bu " coliques m'amuse médiocrement, et que " je préfère les rues animées de Paris à tous " les bocages endormis de la Bretagne. " Chacun son goût.

— Je vais donc droit à ce qui intéresse " notre famille, à ce qui te peut intéresser " particulièrement, puisque c'est ton " éloquence habile et tenace qui a décidé " enfin notre père à faire la démarche de " réconciliation qui lui répugnait si profon " dement. Ah ! mon ami, quelle accueil " reuse idée tu as eue là ! et quel accueil " j'ai reçu de mon aimable cousin ! As-tu " jamais vu (permets-moi cette compa " raison, empruntée au langage des poètes " gens) un chien et un chat en présence ? " Ils se dressent sur leurs pattes, s'ho " vent avec méfiance, se menacent sour " dement. Eh bien ! mon cher Léon, tel " à peu près a été le caractère de mon " entrevue avec mon gracieux parent. Ma " foi ! tant pis pour ta fraternelle sollici " tude envers moi ! tant pis surtout pour " les espérances dorées que faisait luire à " tes yeux la seule idée de ce rapproche " ment ! Mais c'est comme j'ai l'honneur " de te le raconter.

— Ne va pas croire cependant que j'aie " négligé de me montrer aimable, de " ployer le peu de talent dont la nature " et l'éducation ont pu me douer. Sois " assuré que sur ce point je ne mérite " aucun reproche. Mais, par une étrange " fatuité, sous un souffle mystérieux et " funeste, l'esprit a tourné à l'aigre, et le " talent a produit l'effet diamétralement " opposé à celui sur lequel on était peut " être en droit de compter. Selon toi, ce " pendant, la conquête était certaine. Un " pauvre provincial ne résisterait pas à " piquant d'une Parisienne du grand " monde !

— Ah ! mon cher vicomte, tu ne sais pas " ce que c'est qu'un provincial comme " notre modeste cousin ! D'abord c'est un " assez joli blond qui paraît s'estimer le " prix qu'il vaut, en y comprenant le " chiffre de sa dot et de ses espérances. " Ensuite, c'est un esprit tranchant qui a " des idées arrêtées sur beaucoup de cho " seset particulièrement sur la musique. N'a " t-il pas osé me dire à demi-mot qu'il " n'aimait pas mon genre d'exécution, " l'impertinent ! Ah ! je devine que ma " personne ne lui semble pas beaucoup " attrayante, le fait est !

— Je ne me pique guère, mon cher " Léon, d'une grande patience ; aussi me " serais-je déjà enfuie à tire-d'aile, s'il " était convenu qu'une jeune femme " s'envolât toute seule par les grands che " mins. Empressé-toi donc, je t'en sup " plie, de venir te constituer mon compa " gnon. Ne permets pas que notre " orgueil de vieille souche soit plus long " temps blessé au vif par les brutes et " teintes sans franchise d'engendre. A ta " considération, je veux bien accorder enco " re à ce cousin jusqu'au jour de ton arrivé " e pour qu'il apprenne à me mieux con " naître et se décide à me rendre l'hon " mage qui m'est dû. Mais je ne suppor " terai pas une minute de plus son indif " férence ou son dédain.

— J'ose espérer que le comte, notrepère " maintenant en bonne voie de guérison. " Ne lui dis rien de mes ennuis ; ne lui " parle que des vœux que je forme pour " son prompt rétablissement. " Je t'attends, mon chevalier, accours " au plus vite !

— Marquise Léonie de B. . .

— P. S. A propos, j'oublierais de te parler " d'un personnage fort curieux que j'ai ren " contré au Nèlhouët. C'est une jeune fil " le qui habite une chambrée et qui joue " de la harpe. As-tu jamais rien vu de " plus romantique, de plus pittoresque ? " Elle est d'ailleurs assez jolie et possède " un petit talent. Si je ne me trompe, " notre cousin la trouve fort à son goût. " Qui sait ! peut-être mérito-t-elle d'en faire " sa femme. Ah ! frère imprudent, où " m'as-tu entraîné ? Enfin, il faut bien " se dévouer pour les siens, et je m'offre " en holocauste sur l'autel de nos larmes do " mestiques.

Cette lettre dessinait en relief Léonie de Blesse, orgueilleuse, mondaine, spirituelle et froide. Elle montrait aussi le véritable auteur du rapprochement des deux familles, qui était le vicomte Léon de Kernartin, un des charnats adeptes de la fashion, un des folles illustrations de Frascati, un des don Juan irrésistibles du faubourg Saint-Germain, surtout un des plus criblés de dettes, des plus harcelés de recors.

(A continuer.)

Ameublement de Chambre à Coucher AVEC DESSUS EN MARBRE \$30 SEULEMENT

Aimable lecteur considérez les avantages d'acheter vos
MEUBLES
AUX ENTREPOTS DE VARIÉTÉ 532 ET 534, RUE SUSSEX

JOSEPH BOYDEN

(ARTS PROFESSIONNELLES)
OTTAWA

Valin et Adam
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS
ARGENT A PRETER.
BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis
l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM
M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupe aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Alfred Savard
BUREAU : — No 376 RUE CLARENCE,
ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Olivier
AVOCAT
Bureau : — Récognition des rues Rideau et
Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont.
363 ARGENT A PRETER

Dr J. Nolin
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Élève du Collège Dentaire de Philadel-
phie, diplômé pour la Province de Qué-
bec, et diplômé du "Royal Col-
lege of Dental Surgeons"
d'Ontario,
Coin des rues Rideau et Sussex
Heures de bureau : 9 à 5.

Dr J. Coyteux Prevost
132, Rue Daly, Ottawa.
HEURES DE BUREAU : 8 à 10 a. m.,
1 à 3 p. m.,
6 à 8 p. m.

Macdougall, Macdougall & Court,
AVOCATS, PROCUREURS
Ontario et Québec.
"Scottish Ontario Chambers" coin des
rues Sparks et Elgin, Ottawa.
Hos. Wm. Macdougall, C. R.
FRANK M. MACDOUGALL,
A. N. BELCOURT, L.L. M.

Dr C. G. Stackhouse
DENTISTE
M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et
dentiste, tient son bureau au No 161 rue
Sparks et a sa résidence privée au No 259,
rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans cause
de douleur à son patient en se servant du
gaz nitrique oxydé dont il fait une spécialité.

CARTS PROFESSIONNELLES
HULL

Paul T. C. Dumais
INGENIEUR DE LA CITE DE HULL,
ARPEXTEUR FEDERAL ET DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
Arpentage des limites à bois, terrains mi-
niers, division des lots de fermes exécutés
aux conditions les plus faciles.
Bureau : Hôtel de ville, Hull. Rési-
dence : King's Road, Hull.

P. Thos Desjardins
NOTAIRE PUBLIC
Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa
Bureau et résidence : 117 rue Principale
Hall. Bureau à La Pointe à Gatineau.
Argent prêt sur propriétés foncières.

J. Malcolm McDougall, B. C. L.
Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur
légal du comté d'Ottawa.
RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Rochon et Champagne
AVOCATS
246 Rue Principale, Hull
A. Rochon. L. N. Champagne, L.L.D.

N. Tetreau, Notaire.
Bureau et résidence : Rue Principale,
Hull, près du Bureau de Poste.

A VENDRE
Une charce toute particulière. On
offre en vente les propriétés suivantes,
par paiements annuels ou par loyers :
Un demi lot, No. 378-380 rue St-André.
Un demi lot, No. 26 rue St Joseph.
Bons titres, conditions faciles.
A vendre, aussi, une machine à cou-
re S'adresser à Mme. M. E. Bédard, 52
rue Dalhousie, Ottawa.
7 avril 1886 - Im.

J. B. ARIAL
Peintre Décorateur et Tapisser
VIEND DE BROVOIR
10,000
ROULEAUX DE TAPISSERIES

de tous les patrons et de tous les goûts,
avec bordures appropriées.
La vente est faite à 15 POUR CENT
meilleur marché que partout ailleurs.

— AUSSI —
TOILES POUR CHASSIS
DE
TOUTE COULEUR.
M. ARIAL surveille lui-même
toutes les commandes qui lui sont
faites, ainsi que le travail de ses
employés.

PILULES PURGATIVES D'GUILLÉ

PILULES d'Extrait d'ELIXIR Tonique Anti-Glaireux de D'GUILLÉ
Préparé par PAUL GAGE
Pharmacien de Première Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT
PARIS, 9, Rue de Grenelle-St-Germain, 9, PARIS

Ces Pilules renforment un petit volume toutes les propriétés
toniques-purgatives de l'Élixir Guillé qui, depuis plus de soixante ans, est
reconnu comme un des remèdes les plus économiques. Comme PURGATIF
et DÉPURATIF, il est d'une efficacité incontestable contre les Maladies
du Foie et de l'Estomac, les Digestions difficiles, les Fièvres
généralisées, Affections goutteuses et rhumatismales, les Maladies
des Femmes, des Enfants, et dans toutes les Maladies congestives.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS. Exiger les Véritables PILULES GUILLÉ préparées par PAUL GAGE.
Dépôt à Québec : D' Ed. MORIN & Co, Pharmaciens, 314, rue Saint-Jean
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS
Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent
à l'ENGORGEMENT des INTÉSTINS, telles que : Manque
d'appétit, Migraine, Constipation, Anas de Bile,
Congestions du Foie, des Prostates et du Cerveau, et
TOUTES DIARRHÉES et CONTRACTIONS.

Exiger l'étiquette qui jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES
1/50 la boîte (50 grains) — 3/8 la boîte (100 grains) — Boîte dans chaque boîte.
Québec : D' Ed. MORIN & Co, — Montréal : LATOUILLE & HELLER.
SEULS PROPRIÉTAIRES DU CANADA.

« Aucune préparation n'est supérieure au Quina Anti-Diabétique Bocher. »
(Gazette des Médecins.)
D' DILLIS, le 7 novembre 1885.

ANTI-DIABÉTIQUE ROCHER

Le plus puissant tonique et reconstituant.
Préparation spéciale et souveraine contre le DIABÈTE (Glycosurie, Albuminurie, Anasarque,
Phosphorurie, etc.) et toutes les nombreuses maladies qui agissent sur le système et qui amènent
à leur suite l'affaiblissement des forces, l'exaltation ou la diminution de la sensibilité.
D'un goût agréable, d'une conservation indéfinie, aucun médicament ne lui est comparable dans
l'Action. Les personnes âgées ou infirmes, Fièvres et suites de Fièvres, de quelque
nature qu'elles soient, Cachexie, Épuisement par les excès de travail ou de plaisir, Maladies
de langueur, Dégoût des aliments, Marasme et Constipation, etc., etc.
Se supporte mieux et agit plus vite que l'huile de foie de morue chez les Enfants faibles,
rachiitiques ou scrofulaires.

(VOIR TRAVAUX SPÉCIAUX DU PROFESSEUR JACQUOT.)
AVIS TRÈS IMPORTANT
Demander gratuitement chez tous les Pharmaciens-Dépôtaires : ÉTUDES intéressantes qui
indiquent les Variétés, Causes, Symptômes et Traitement du DIABÈTE,
que toute personne soumise de sa santé doit lire avec grande attention.
Eviter les Contrefaçons, exiger le marque R. F. et sur chaque flacon
le timbre de garantie de l'UNION des FABRICANTS.
ROCHER, Pharmacien (anciennement rue Parry), actuellement 112, rue de Turane, PARIS
A Québec : D' Ed. MORIN & Co. — A Montréal : LA TOUILLE & WILSON
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES DU CANADA.

INJECTION CADET

GUÉRISON certaine en 3 Jours sans aucun Médicament
PARIS — 7, Boulevard Denain, 7 — PARIS
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DU CANADA

C. STRATTON
Marchand d'Épiceries
EN GROS ET EN DETAIL
COIN DES RUES
Dalhousie et St Patrick
OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers
qu'il leur vendra des épiceries de premier
choix à des prix extrêmement bas et livrées
à domicile.

E. G. LAVERDURE
MAGASIN GÉNÉRAL DE
FERRONNERIE
Vous trouverez chez moi tout ce
qu'il faut dans cette ligne
Oùils, Clous, Câble, Chaîne,
Etc.
Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic,
Etc.
Comme par le passé un assorti-
ment complet de
QUINCAILLERIE,
69 & 71 Rue WILLIAM

CHEMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"
LA
VOIE LA PLUS COURTE
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL
Et tous les points à l'est.

4 CONVOIS À PASSAGERS 4
Tous Les Jours
CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Mont-
réal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Ver-
mont Central, et les trains du chemin de fer
Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent
jusqu'aux Provinces maritimes, et aux villes de
Nouvelle Angleterre, Troy, Albany et New-
York.

A partir du 29 Juin 1885, les trains cir-
culeront comme suit :
Partant d'Ottawa. Arr. à Montréal.
8.00 a.m. 11.50 a.m.
4.50 p.m. 8.50 p.m.

Part de Montréal. Arr. à Ottawa
8.45 a.m. 12.30 p.m.
4.30 p.m. 8.30 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent direc-
tement à Montréal, sans changement de chars
ni de locomotive et indépendamment de tous les
autres trains du Grand Tronc.
Les trains quittant Ottawa à 8 heures du
matin se raccordent au Côteau avec le
train direct pour Toronto et toutes les
stations intermédiaires qui arrivent à Toronto
à 10 heures du soir.

Le train partant de Montréal à 8.45 du
matin se raccorde avec l'express de nuit
venant de Boston et New-York via Spring-
field, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m.,
via Fitchburg à 6.00 p.m. et New-York à
4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du
matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE
ET RAILS NEUFS EN ACIER
Toutes informations relatives aux
taux de transport de fret et de passagers
peuvent être obtenues en s'adressant à
E. KING, Agent de billets,
No. 27, rue Sparks, Ottawa.
ROBERT B. MOODIE,
Agent pour les passagers et le fret de
l'Ouest, 93 bloc Rossin, rue York,
Toronto.
D. POTTINGER,
Surintendant général
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 13 Nov. 1885.

Les passagers pour le Sud et l'est changeant de
chars à la gare Bonaventure à Montréal ou leur
bagage est transféré sans frais extra et sans que
le passager ait à s'en occuper.
Le bagage est chargé pour n'importe quel en-
droit.
Les billets et tout autre renseignement peu-
vent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc,
rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Rich-
mond. Le départ et l'arrivée des trains sont
régies d'après l'heure du 76me méridien.
D. O. LINSLEY, Gérant
A. G. PEDEN,
Agent gén. des passagers,
Ottawa 22 août 1884.

PERDUE—De la petite Ferme, depuis vendredi dernier, une vache caillie, portant un collier et un gilet et un bout de corde attaché au collier. Toute personne qui en aura pris connaissance est priée d'en informer M. Zolique Leblanc, No. 27 rue Albion, Ottawa, 11 mai, 1886.

PERDU—Un jument à poil blanc, depuis samedi soir, de fronsée. La personne qui l'aura trouvée est priée d'en donner connaissance à son propriétaire.
EUGENE ST. JEAN,
Ironsider

FEU A HULL.

En conséquence du grand nombre de personnes qui ont été jetées sur le pavé sans logement et privés de tout par l'incendie désastreux qui a consumé une partie de Hull, samedi soir, je convoque

UNE ASSEMBLEE PUBLIQUE
De tous les Citoyens d'Ottawa

A L'Hotel-de-Ville
MARDI LE 11 MAI, 1886,
à 7.30 heures,

dans le but de prendre les moyens nécessaires pour venir en aide aux malheureux incendiés.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra jusqu'à vendredi le 14 courant inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné pour le parachèvement de l'église de la Pointe à Gatineau; ces soumissions devront être faites pour la maçonnerie et la charpenterie séparément et non conjointement. Les plans et devis seront déposés à l'évêché d'Ottawa. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
J. CHAMPAGNE, Ptre.
Curé,
Pointe à Gatineau,
près d'Ottawa.

LA MACHINE A Coudre

de l'époque; quelle est-elle? Tout le monde devrait savoir ou sait ce qu'est la

"New Williams"
qui tient le haut du marché.

Mesdames, examinez là avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par

C. McDIARMID,

163, rue Spark.

Ottawa, 11 mai, 1886.

AU PUBLIC DE HULL.
CHAUSSURES! CHAUSSURES!!
Hurrah! Hurrah!

Pour le coin des rues

PRINCIPALE et DUKE.

Mr. Elzéar Fortin a toujours en mains un assortiment considérable de chaussures faites à ordre, telles que Souliers de travail, Bottes, Bottines, qu'il vendra à sacrifice.

Il s'est procuré les services d'ouvriers habiles et compétents, dans la main d'œuvre ne peut être surpassée ailleurs.

Il vient d'importer de Chicago un assortiment de formes pour chaussures d'un système tout nouveau et dont l'élégance ne peut être contestée.

Il emploie dans la confection de ses chaussures les meilleurs matériaux possibles et garantit que tous ceux qui laisseront leur ordre, seront servis à leur pleine et entière satisfaction.

Les prix sont raisonnables.
Et pour les différentes raisons ci-dessus, il espère que le public intelligent de Hull et des environs continuera à lui reconnaître dans l'avenir le bienveillant patronage dont il a bien voulu le gratifier par le passé.

Venez un. Venez tous.

ELZEAR FORTIN,
Coin des rues Principale et Duke, Hull.



Bureau de Poste.
AVIS

Lundi, le 10 courant et jusqu'à avis contraire les malles auxiliaires seront fermées à ce bureau comme suit:—

Les lundis à 6.30 hrs. p. m., par voie des Steamers de la ligne Allemande du nord de Lloyd, de New York.

Les mercredis à 6.30 hrs. p. m., par voie des Steamers Canadiens, de Rimouski. Un sac supplémentaire de cette maille sera fermé à 7.40 hrs. p. m.

Les jeudis à 6.30 hrs. p. m., par voie des Steamers de la ligne Canard, de New York.

Les arrangements ci-dessus ont été rendus nécessaires par les changements de la route au jeudi, des jours de départ de la maille par voie canadienne de Rimouski.

J. A. GOUTIN,
Maître de Post.

Bureau de Poste, Ottawa,
8 mai, 1886.

AVIS.
LES SOUMISSIONS pour le parachèvement d'un Hôtel des Douanes, à London, seront reçues jusqu'à JEUDI, le 20 mai, et non le 19 tel qu'il a été annoncé par erreur, dans un avis publié dans ce journal.

Par ordre,

A. GOBELL,
Secrétaire.

Dept. des Travaux Publics,
Ottawa, mai 7, 1886.

TELEGRAPHIE

CANADA

La fête des arbres à Québec
QUÉBEC, 10.—La ville de Québec a célébré avec éclat la fête des arbres. La cérémonie a été présidée par l'honorable M. Lynch, Son Excellence le lieutenant-gouverneur Masson était présent, ainsi que les honorables Ross, Taillon et Blanchet. Le président fit l'ouverture de la fête des arbres par un brillant discours.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur appelé à prendre la parole, fit un magnifique discours et insista sur la nécessité du reboisement de nos forêts et de la protection qu'on doit leur accorder, car elles sont la source principale de nos revenus.

Son Honneur le maire Langellier succéda au lieutenant-gouverneur et parla avec éloquence de la fête que la Province célèbre et des résultats qu'il faut attendre de ces démonstrations.

Après les discours on procéda à la plantation d'un grand nombre de petits arbres. Le lieutenant-gouverneur, les ministres, les conseillers, les députés et une foule de citoyens se mirent à la besogne. Tout se fit au milieu du plus grand enthousiasme. La musique de la Batterie A était sur les lieux et jouait les plus beaux morceaux de son répertoire.

Nouvelles de Québec
QUÉBEC, 10.—La nouvelle que le SS Lake Champlain aura débarqué au passage de la Grande Ile, est contredite.

—Les contribuables de Saint-Sauveur songent à la construction d'un aqueduc qui leur sera propre, et les membres du conseil municipal ont eu une entrevue à ce sujet l'autre soir avec M. Hoare, l'ingénieur de M. Béthier. On se propose de prendre l'eau dans la rivière Saint-Charles.

—Son Eminence le cardinal Taschereau a adressé la parole à l'église Saint-Jean-Baptiste sur la question de la création de la paroisse de Notre-Dame de Québec.

Nouvelles de Toronto
TORONTO, 10.—Aucun des grévistes des petits charbonniers n'est retourné à son travail. Le même nombre de charbonniers samedis circulaient, le train par terre ne frappa n'en est pas gêné. Il est rumour que les grévistes se proposent de faire circuler des voitures en opposition à celles de la compagnie.

—L'enquête sur le corps de Charles Reid, qui s'est suicidé vendredi soir, a été terminée. Le corps a été déposé à l'hôpital, à onze heures, et avant midi n'est pas encore terminée.

—Joseph Tighe a été condamné ce matin à trois mois de prison pour avoir assailli brutalement Sam Lee, propriétaire d'une buanderie chinoise, samedi soir. Tighe terrassa Lee d'un coup de poing, le saisit par le cou, le traîna par terre et le frappa de coups de pied à la figure et dans le corps.

ETATS-UNIS

Les grèves aux Etats-Unis
CHICAGO, 10.—Les employés au chargement et au déchargement du fret ont nommé un comité pour se rendre aux bureaux de la compagnie, aujourd'hui, et négocier pour un règlement favorable des difficultés si c'est possible.

CHICAGO, 10.—Plusieurs anarchistes et socialistes qui étaient réunis hier et maudissaient les autorités et les lois, ont été arrêtés et logés en prison.

CHICAGO, 10.—La plupart des employés de la fabrique de chaussures de M. M. Schmitt et fils, sont retournés à l'ouvrage samedi, mais ils ont donné avis qu'ils n'y retourneront pas de nouveau à moins que Stahlrecht, le chef de la grève, ne soit libéré de prison. Les Rothschild ayant opéré l'arrestation de Kauffman le gérant de la fabrique ont notifié les employés qu'ils étaient tous congédiés et que la fabrique demeurerait fermée jusqu'à ce qu'ils consentent à travailler 10 heures par jour.

Le New York Sun dit que Irons espère succéder à Powderley, comme grand maître des charbonniers de ce pays et se trouveront sans emploi et devront se soumettre sans condition s'ils veulent avoir de l'ouvrage.

Le New York Sun dit que Irons espère succéder à Powderley, comme grand maître des charbonniers de ce pays et se trouveront sans emploi et devront se soumettre sans condition s'ils veulent avoir de l'ouvrage.

CHICAGO, 10.—Les socialistes et anarchistes ont tenté de tenir une assemblée hier pour étudier la situation. Ils avaient été portés à croire que la police se relâcherait de sa vigilance et que leur assemblée ne serait pas troublée. Ils avaient sorti des drapeaux qui avaient échappé aux investigations de la police et les avaient plantés sur l'estrade.

Les orateurs parlèrent des événements de la semaine dernière, du massacre de leurs compagnons qu'ils appellèrent les héros et ils demandèrent vengeance.

Quand ils étaient à court de phrases, ils désignèrent les inscriptions qui étaient sur leurs drapeaux et qui contenaient des provocations à la violence et au crime.

Les agitateurs allemands et bohèmes furent quelque peu surpris cependant, de voir que la police était toujours sur le qui-vive. Ils voulurent se précipiter vers la porte, mais la pensée vint au lieutenant de police qu'il serait bien de leur faire passer. Tous furent fouillés, mais on ne trouva rien sur eux.

La police fit ensuite une descente dans la buvette d'Albert Elvén, où un grand nombre de personnes se trouvaient réunies et se défendaient et ses exécuteurs. En les trouvant, on trouva dans leurs poches de nombreux documents socialistes. Ils furent conduits au poste de police et écroués.

CHICAGO, 10.—La Central Labor Union a eu une réunion où les comités ont fait rapport sur l'opportunité de continuer la publication de l'Arbeiter Zeitung. On a décidé de transformer le titre du journal en celui de Volks Zeitung. Le conseil exécutif a décidé de placer le journal sous son contrôle et de faire l'organe des Trade-unions.

Oscar Nelbe, gérant général, dit que la bande de Spies n'a rien à faire avec le journal.

CHICAGO, 10.—On rapporte que neuf forges ont adopté la journée de 8 heures, avec pauses pour 5 heures et deux pauses pour travail supplémentaire. Les propriétaires d'usines en fer malléable ont transigé avec leurs 800 employés, leur payant heures d'ouvrage pour une journée de 8 heures.

PHILADELPHIE, 10.—Six cents tailleurs employés dans les grands magasins de confection se sont mis en grève pour obtenir une réduction de 10 heures à 8 heures de travail par jour. Cette grève va avoir pour effet de faire chômer plusieurs milliers d'ouvriers, hommes et femmes, qui sont employés dans la confection des habits.

Corruption municipale
NEW-YORK, 10.—Le procès de l'échevin Henry Jahne accusé d'avoir accepté un pot de vin de \$20,000 pour accorder une charte à la compagnie de tramway de Broadway a été commencé ce matin.

Lés inondations dans le Sud
RAYVILLE, LA., 10.—Deux brèches qu'il a été impossible de boucher viennent de se produire dans les levées par suite de la crue des eaux. Il y a eu de grands dommages.

CHICAGO, 10.—Des ouvriers chargeurs de wagons se sont réunis hier soir et ont nommé un comité chargé de se rendre aux bureaux de direction des lignes aujourd'hui et de négocier une transaction aussi favorable que possible à leurs intérêts.

EUROPE

Le crédit français
PARIS, 10.—Une foule considérable a passé la nuit à la porte des bureaux de souscription pour s'assurer la chance de pouvoir acheter des obligations du nouvel emprunt du gouvernement ouvert au public ce matin. A trois heures cette après-midi les souscriptions dépassaient trente fois le montant nominal de l'emprunt. Les nouvelles rentes émises à 70 francs 80 centimes, valaient 81 francs 67 centimes.

Nouvelles maritimes
LE HAVRE, 10.—Le vapeur Saint-Germain, de la compagnie Transatlantique est arrivé.

Le parlement impérial
LONDRES, 10.—M. Gladstone a repris la parole ce soir sur le bill concernant le Home Rule. Il a soutenu que l'établissement de plusieurs comités à Dublin ne mettrait aucunement en péril l'unité de l'empire.

Il a cité le Canada à l'appui de sa proposition.

Lord Hartington a pris la parole après le premier ministre et a proposé que le bill soit renvoyé à six mois. Le débat a été ajourné à jeudi.

Les Cortes espagnoles
MADRID, 10.—Les Cortes espagnoles se sont ouvertes aujourd'hui.

Les socialistes
VIENNE, 10.—Trois mille ouvriers ont eu une assemblée, hier, et ont adopté des résolutions demandant aux députés libéraux de s'opposer aux lois contre les socialistes.

L'Armée du Salut
ZURICH, 10.—La foule a attaqué, hier, l'Armée du Salut réunie près de cette ville et a démolit la maison où se tenait l'assemblée; plusieurs personnes ont été blessées.

Le prince Von Hohenlohe
PARIS, 10.—Le prince Von Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne en France, et maintenant gouverneur de l'Alsace-Lorraine a visité Paris récemment. Il n'a pas fait les honneurs d'usage aux autorités et cette négligence de sa part a causé beaucoup de mécontentement.

Nomination
MADRID, 10.—Le général Conchas a été nommé président du sénat.

LONDRES, 10.—Le docteur Oliver Wendell Holmes, a été rencontré à son arrivée à Liverpool, hier, par le consul des Etats-Unis et plusieurs autres personnes distinguées. Le docteur Holmes, était en parfaite santé. Après avoir fait une courte visite à Liverpool, il est parti. Il sera à Londres mercredi.

LONDRES, 10.—The Daily News dit: Il est probable qu'un auteur américain ne sera aussi bien reçu que le docteur Holmes, le patriarche de la littérature. Les Américains sont plus hospitaliers que nous, mais nous sommes certains que nos compatriotes lui donneront un accueil aussi cordial que les Américains donnent aux Anglais qui vont les visiter.

ASSEMBLEE DES CITOYENS D'OTTAWA

L'assemblée annoncée par la voie des journaux a eu lieu hier soir à l'hôtel de ville d'Ottawa; le but de cette assemblée était de venir en aide aux malheureux victimes de l'incendie de Hull.

Au nombre des personnes présentes l'on remarquait Sa Grandeur Mgr Duhamel, P. Baskerville, M. P. P. W. H. Barry, C. McFarlane, Chas Desjardins, P. H. Chabot, E. G. Lavender, John Henry, S. Drapeau, W. C. Perley, Geo Cox, James Warlock, J. R. Booth, Geo St George, W. G. Baker, C. D. Frapp, T. E. Visser, J. Munroe, J. E. Pinard, M. Stars, W. E. Brown, W. Coffey et autres.

M. P. Baskerville fut unanimement choisi pour présider l'assemblée et M. W. H. Barry fut élu secrétaire.

Le président exposa que le but de l'assemblée était de venir en aide aux incendiés de Hull et que toutes les mesures possibles devaient être prises à l'effet de porter secours aux citoyens de notre petite ville sœur.

M. J. R. Booth est surpris de voir l'assemblée aussi peu considérable, vu son importance; il propose, secondé par M. Warnock, que le conseil de ville vote une somme de \$4,000 et que la souscription reste ouverte.

Sa Grandeur Mgr Duhamel dit que le maire d'Ylmer a exprimé la profonde sympathie de ce village pour les incendiés et qu'il a même convoqué une assemblée à laquelle il a été décidé de voter une somme aussi considérable que le permettront les moyens de la municipalité. Sa Grandeur croit que la ville d'Ottawa ne doit pas souscrire moins de \$4,000 et que ce faisant le conseil n'aura aucun blâme à lui faire.

M. J. R. Booth propose, secondé par M. W. McCaffrey et W. Renaud, qu'une liste de souscription soit de suite ouverte.

M. P. H. Chabot propose alors qu'une assemblée soit convoquée pour ce soir (mardi).

M. W. C. Baker et le conseiller Thompson parlent favorablement d'une souscription aussi considérable que possible pour venir en aide aux incendiés de Hull.

La liste de souscription aynt été préparée MM. J. R. Booth et M. G. Perley s'inscrivent en tête pour le joli montant de \$1,000, chacun. La mention de ces dons généreux par le président est accueillie par des

tonnerres d'applaudissements, en l'honneur des donateurs.

M. Perley propose, secondé par M. Booth que les échevins de chaque quartier, soient chargés de recueillir les souscriptions dans leurs quartiers respectifs.—Adopté.

M. l'échevin Heney propose que les noms des personnes suivantes soient ajoutés pour donner de l'aide aux échevins pour cette souscription.

Quartier By- MM. J. Lyon, M. Stars, M. Lemay, W. O. Mackay et W. B. Pinard.

Quartier Ottawa—MM. H. L. Pinard, S. Drapeau, A. Foisy, J. B. Séguin, James White, A. Bowie et James Brown.

Quartier St George —A. C. Larose, J. O. Charlebois, George Baskerville et John Redmond.

Quartier Wellington—Jos Esmond, Jos Kavanagh, R. Nagle, P. C. Auclair, J. O. Graham, W. McCaffery, R. C. W. MacCuaig et J. W. McRae.

Quartier Victoria—Jos Hadrahan et M. Masson.

Il est ensuite décidé que les curés ou vicaires de chaque paroisse de la ville soient ajoutés à la liste des solliciteurs de souscription.

Aux deux souscriptions sur la liste s'ajoutèrent les suivantes: M. Monseigneur Duhamel.....\$50 Baskerville et freres..... 50 E. G. Lavender..... 25 W. B. Renaud..... 25 M. Stars et Cie..... 25 P. H. Chabot..... 25 John Heney..... 10

ECHOS DE HULL

Comité d'organisation
Le comité d'organisation de secours aux incendiés a eu une séance hier matin. M. Alonzo Wright a souscrit \$500 et a fait un discours très fort en faveur de la construction d'un aqueduc dans Hull. M. Monseigneur d'Ottawa et M. le docteur Duhamel ont aussi parlé dans le même sens. Une résolution a été adoptée à ce sujet. Un comité a été nommé pour recueillir les souscriptions dans la cité de Hull.

Les souscriptions données jusqu'à présent sont: Sir Hector Langevin, \$35; M. E. Tassé, \$25; E. L. Bronson, \$500; paroisse Ste Anne, \$175; Pointe à Gatineau, \$35; M. Cormier, Aylmer, \$50; M. Devlin, Aylmer, \$25; M. Malcolm Macdougall, avocat, \$25; R. J. Devlin, chapelier, Ottawa, \$50; M. Barrie, avocat, Ottawa, \$5; collecte au couvent de la rue Gloucester, \$11; Antoine Cabana, \$1; un ami, \$1.25; C. B. Wright, \$100; W. B. Renaud, Ottawa, \$25; M. Amédée Villeneuve, 2 poches de linge; M. Brophy, 4 paquets de linge; C. S. Stratton, 72 paquets; Baskerville et frères, 2 quarts de hareng et 2 paquets de morue; F. Rochon, épicer, Ottawa, pain, lard et thé; M. le curé de Ste Anne d'Ottawa, linge et provisions; A. J. Devlin, linge.

Don généreux
M. F. X. Marin, marchand de la rue Principale, Hull, a fait parvenir au comité de secours pour les incendiés, dix bons de \$5 pour des marchandises. De plus, il s'engage à accorder à toutes personnes qui ont souffertes par l'incendie un escompte de 15 pour cent sur les achats faits à son magasin. Les incendiés se feront un devoir de profiter de ce grand avantage qu'offre notre estimé marchand M. Martin.

Bénédiction
Ce matin, à 7 heures, malgré la pluie, une affluente considérable assistait à la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle chapelle du collège des Frères.

Sa Grandeur Mgr Duhamel présida la cérémonie qui fut très imposante. La messe fut célébrée par le digne prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux.

L'autel—un bijou d'architecture—était brillamment illuminé, ce qui en faisait encore ressortir les beautés artistiques.

Durant la messe il y eut chant superbe par les jeunes élèves de l'institution.

Les Rév. Frères ont droit d'être fiers de leur nouvelle chapelle et la cérémonie de ce matin sera l'une des belles pages à inscrire dans les annales de la communauté.

Comité de souscriptions
Les personnes suivantes ont été choisies, hier, à la séance du comité d'organisation, pour recueillir des souscriptions dans Hull: Rév. Pères Cavin et Grandfils, et MM. L. Sauvageau, J. Marion, Damien Richer, M. D. Clairoux et T. St Jean.

Erratum
Dans notre rapport du feu d'hier il est dit que M. l'échevin Landry a eu pour \$400 de farine brûlée; c'est \$4,000 qu'il aurait fallu dire.

Nos abonnés
Nos abonnés qui ont passé au feu son priés de venir donner l'adresse de leur nouvelle résidence s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans la réception du journal.

Construction
MM. Tétreau, Aubry, Bélanger, Rouleau, et Vaillancourt sur la rue Principale, ont commencé ce matin à débayer leur terrain pour reconstruire immédiatement.

Personnel
Le Rév. Père Antoine Provincial des Oblats, était à Hull, dimanche, et a chanté la grand'messe.

M. le curé Labelle était dans Hull dimanche dans la nuit pendant l'incendie.

Un homme
M. J. R. Booth a prouvé par son travail pendant l'incendie qu'il est véritablement un homme. Il a pris en mains la direction des travaux pour sauver les propriétés des flammes dans la partie ouest de la rue Principale, voyant à ce que chacun donne sa part de travail à ce que les pompes à vapeur fussent toujours bien fournies de charbon, etc. M. Booth a déployé la même activité que s'il eut eu des intérêts dans la ville de Hull. Ce n'est pas surprenant qu'un homme pouvant de travail et d'esprit d'organisation qu'il en a déployé dimanche, ait réussi à devenir millionnaire. Le travail peut tout.

Changements
Le bureau de poste est temporairement fixé dans le bureau de M. H. A. Goyette, avocat, porte voisine de M. G. O. D'Orsonnens, rue Principale.

M. l'avocat Rochon a établi son bureau, en haut de chez M. Laverdure, épicer, et sa résidence dans un des cottages sur la rue Wright, près de l'église.

M. le docteur Duhamel a établi sa résidence porte voisine de celle de M. Rochon.

M. le notaire Tétreau a établi son bureau dans la maison de M. Lane, cordonnier, coin des rues Duke et Principale, et sa résidence à Tétreauville.

M. L. N. Dorion, bijoutier, a établi son magasin, au No 160 rue Principale, dans le bloc de pierre et sa résidence au No 130 même rue.

Comité d'organisation
A la séance du comité, tenue hier, il a été décidé que les révérends Sœurs Grises seraient chargées de la distribution des vêtements aux incendiés.

Le révérend Père Caurin a été nommé trésorier du comité et les fonds seront déposés à la Banque Nationale.

Il a été proposé aussi par Sa Grandeur Mgr Duhamel, secondé par Alonzo Wright, Ecr., et adopté unanimement "Que des télégrammes soient envoyés à tous les maires des cités, villes, et principaux centres des provinces de Québec et d'Ontario, leur demandant de bien vouloir convoquer aussitôt que possible une assemblée dans leurs villes respectives, afin de prendre les moyens nécessaires pour venir en aide aux incendiés de la cité de Hull, si faire se peut.

Une pompe utile
Pendant le progrès de l'incendie M. D'Orsonnens a réussi à l'aide d'une pompe qu'il possède chez lui à empêcher qu'une fois les étincelles de mettre le feu à ses hangars et magasins, sauvant ainsi le reste de la rue Principale.

Effets des incendiés
Les citoyens qui ont dans leur demeure des effets appartenant aux incendiés sont priés de les déposer à la station de police où les incendiés pourront aller les chercher.

Sermon éloquent
A la grand'messe, dimanche, Sa Grandeur Monseigneur Duhamel a prononcé un sermon éloquent, prenant pour texte ces paroles de l'oraison dominicale: Que votre volonté soit faite. Sa Grandeur exhorta ses auditeurs à la résignation, à la volonté de Dieu, ranima le courage de ceux qui avaient été éprouvés, contesilla la charité à ceux qui avaient échappé au malheur, et fit comprendre la nécessité, tout en se confiant à la miséricorde divine, de prendre les moyens humains qui sont à notre disposition pour prévenir le retour de semblables désastres.

Petites notes
Les ateliers de la Vallée de l'Ottawa ont échappé à l'incendie, mais la maison de M. Aubry, ou ils étaient avant le premier mai, a été incendiée.

M. le docteur Beaudin avait vendu, samedi soir, pour \$700 comptant sa maison sur le côté nord de la rue Principale. Le contrat devait être passé hier.

Costumes pour le prochain Carnaval
Carnaval "Hikado" Patinoir à Roulettes "Royal" mercredi soir, 13 mai.

Magnifique Costume pour le prochain Carnaval, y inclus l'admission, seulement 50 centimes.

Pommes sèches, 4 cts la livre, chez N. A. Savard.

FFUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

J'obéis, et aussitôt Mile Armande se penchant vers moi, colla presque ses lèvres contre mon oreille et ajouta:

Je possède quatre-vingt mille livres en or.

J'eus comme un éblouissement, mais ma marraine ne s'en aperçut pas.

Cette somme, continua-t-elle, n'est pas le quart des anciens revenus de notre maison... Qui sait cependant si elle ne sera pas un jour l'unique ressource des Sermeuse?... Je vais te la remettre, Lacheneur, je te la confie à ta probité et à ton dévouement... On va mettre en vente, dit-on, les terres des émigrés. Si cette affaire est injuste à lieu, tu rachèteras pour soixante-dix mille livres de nos propriétés... Dans le cas contraire, tu feras parvenir cette somme à M. le duc mon frère qui a suivi M. le comte d'Artois. Le surplus, c'est-à-dire les mille pistoles de différence, je te les donne, elles sont à toi.

Les forces semblaient lui revenir. Elle se souleva sur son lit, et, me tendant la croix de son chapelet:

Jure sur l'image de notre Sauveur, me dit-elle, jure que tu exécuteras fidèlement les dernières volontés de ta marraine mourante.

Je jurai, et son visage exprima une grande joie.

C'est bien, reprit-elle; je mourrai tranquille... tu aura une protectrice là-haut. Mais ce n'est pas tout... Dans le temps où nous vivons, ce n'est pas en sûreté entre tes mains que si on ignore que tu le possèdes... J'ai cherché comment tu le sortiras de ma chambre et du château, à l'insu de tous, et j'ai trouvé un moyen. L'or est là, dans cette armoire, à la tête de mon lit, entassé dans un coffre de chêne... Il faut que tu aies la force de porter ce coffre... il le faut. Tu vas l'attacher à un drap et le descendre bien doucement, par la fenêtre, dans le jardin... Tu sortiras ensuite d'ici, comme tu y es entré, et une fois dehors, tu iras prendre le coffre et tu le porteras chez toi... La nuit est noire; ou ne te verra pas si tu sais prendre tes précautions... Mais hâte-toi, je suis à bout de forces.

Le coffre était lourd, mais j'étais robuste. Deux draps que je pris dans un bahut firent l'affaire.

En moins de dix minutes, j'eus terminé, sans embarras, sans un seul bruit capable de nous trahir. Pendant que je refermais la fenêtre:

C'est fini, marraine dis-je. Dieu soit loué!... balbutia-t-elle, Sairmeuse est sauvé!...

J'entendis un profond soupir, je me retournai... elle était morte.

Cette scène que retraçait M. Lacheneur, il la voyait...

Ses plus futiles circonstances jaillissaient des cendres du passé comme les flammes d'un incendie mal éteint.

Peindre, déguiser la vérité, ménager des réticences, était hors de son pouvoir.

Il ne s'appartenait plus. Ce n'est pas à sa fille qu'il s'adressait, mais à la morte, à Mlle Armande de Sairmeuse...

Et s'il frissonnait en prononçant ses mots: "elle était morte," c'est qu'il lui semblait qu'elle allait apparaître et lui demander compte de son serment.

</